



RAPPORT MORAL 2019

Mesdames et Messieurs,

Une nouvelle année vient de se dérouler et celle-ci a été très riche de nouveautés avec des succès et des échecs pour notre sport. Elle précède une année du volley 2019 qui est très importante pour notre avenir. Au travers de ce rapport, je voudrais vous en faire un compte rendu.

1 – Le fonctionnement de notre Fédération

Depuis le début de cette olympiade, notre Fédération met en œuvre son projet fédéral que nous partageons tous, complété par le Plan de Performance Fédéral qui est dans sa phase de pleine réalisation.

Nos bonnes relations avec la Ligue Nationale et ses dirigeants qui s'associent pleinement dans notre projet ont permis de mettre en place une nouvelle Convention de subdélégation de gestion du secteur professionnel qui couvrira encore 4 saisons sportives jusqu'en 2023.

Grâce à cette convention, nous avons pu faire participer 2 collectifs issus de nos pôles France Masculin et Féminin dans les divisions LNV. Ces deux équipes dénommées « France Avenir 2024 » ont respectivement évolué en Ligue B masculine et Ligue A féminine.

La prochaine étape maintenant pour ces collectifs est de préparer dès la fin de la saison prochaine et de son cycle de 2 ans des joueurs et joueuses prêts à intégrer les collectifs de nos clubs professionnels et de prendre part à leurs performances sportives.

2- La saison internationale 2018

La saison internationale 2018 s'inscrit dans la continuité des performances précédentes et contribue à enrichir le palmarès de notre pays.

Pour notre équipe de France masculine, 2018 a été une saison internationale de 27 matchs officiels avec deux grandes compétitions : la Volleyball Nations League de la FIVB qui remplace la Ligue Mondiale avec un concept rénové sur 6 semaines de compétition, et le championnat du monde qui est une compétition de référence.

Pour la première édition de la Volleyball Nations League, notre Equipe de France s'est classée 1^{ère} à l'issue des 5 tournois de classement et a donc participé à la Finale avec 5 autres équipes dans le grand stade Pierre MAUROY de Lille.

Lors de cette compétition organisée pour la première fois en France, l'Equipe de France a remporté la médaille d'argent, complétant ainsi son palmarès composé de 2 médailles d'or et d'une médaille de bronze sur les 4 dernières participations.

Lors du championnat du Monde et malgré une victoire contre la Pologne lors du 2^{ème} tour (futur champion du Monde), notre équipe de France n'a pas performé à la hauteur de ce que nous espérions et s'est classé 7^{ème}. Ce classement nous permet toutefois de conserver notre 9^{ème} place au classement mondial des nations et nous permet de participer au processus de qualifications aux Jeux Olympiques de Tokyo 2020 dès Août prochain.

L'Equipe de France Féminine a elle aussi disputé 2 compétitions importantes : la Golden European League et le tournoi de Qualifications aux Championnats d'Europe 2019.

C'est la première fois que notre Equipe de France participait à la Golden European League (ex Ligue Mondiale groupe 2), et pour cette première participation notre équipe, malgré une très large revue d'effectif voulue par le sélectionneur, a gagné son maintien en se classant 11^{ème}. Ce résultat est très important, car il confirme la progression de notre équipe nationale féminine qui est montée de deux niveaux en 2 ans.

La seconde compétition était primordiale car elle était le premier objectif intermédiaire du projet féminin « Génération 2024 » piloté par M. Emile ROUSSEAUX. Il s'agissait du tournoi de qualification aux Championnats d'Europe 2019. La satisfaction est grande, car après une série de 6 victoires en 6 matchs, notre équipe s'est classée 1^{ère} de sa poule et a décroché son billet pour les championnats d'Europe 2019. Depuis 2013, les Bleues ne s'étaient plus qualifiées pour cette échéance européenne.

L'équipe de France progresse de 5 places au classement mondial passant de la 44^{ème} place à la 39^{ème}, et conserve sa 16^{ème} place européenne. Malheureusement, notre classement ne nous permet pas de participer aux qualifications pour les Jeux Olympiques de Tokyo.

Les Equipes de France jeunes :

L'équipe de France U17 masculine entraînée par Olivier AUDABRAM s'est qualifiée pour les championnats d'Europe après avoir remporté le TQCE en Ukraine sans avoir concédé un seul set. L'équipe de France Junior féminine entraînée par Philippe SALVAN a disputé les championnats d'Europe et a terminé à la 11^{ème} place.

L'équipe de France U16 féminine a aussi gagné son tournoi de qualification et disputera donc les prochains championnats d'Europe.

Le Beach Volley :

L'équipe de France masculine est composée par 3 paires.

La paire masculine KROU / AYE s'est classée 9^{ème} lors des Championnats d'Europe aux Pays-Bas.

La Paire KROU / ROLWLANDSON a réalisé une 4^{ème} place lors du World Tour 3* de Sydney et une 5^{ème} place lors du 3* de Qinhzhou. Malheureusement, une blessure sérieuse de Youssef KROU l'oblige à s'arrêter de longues semaines, suspendant temporairement les résultats. L'Equipe de France féminine est composée de 2 paires qui se sont classées 9^{ème} sur les World Série 3* de Haiyang, Sydney et Tokyo

La Paire JUPITER / CHAMEREAU a remporté la médaille d'or lors des Jeux Méditerranéens.

En jeunes, la Paire PLATRE / NICOLE remporte une médaille d'argent lors des championnats d'Europe U20 et par conséquent, se qualifie pour les championnats du Monde 2019.

Lors du tournoi WEVZA U21 à Lorca, la paire LALISSE / SCHALK a remporté la médaille d'or.

Pour cette saison internationale intense, je tiens à féliciter nos joueurs, nos joueuses, nos entraîneurs et l'ensemble de nos staffs techniques et médicaux, nos cadres de la Direction Techniques Nationale, nos personnels de la Fédération ainsi que nos clubs, nos comités départementaux et nos ligues formant nos sportifs, pour ces résultats et tout le travail accompli dans la recherche permanente de l'excellence.

Des clubs professionnels acteurs des Coupes d'Europe

Si aucun club français n'a remporté de titre européen cette année, nous tenons à saluer l'excellent parcours renouvelé de CHAUMONT pour sa 2^{ème} participation en Champions League, éliminé par Pérouse et l'immense joueur Léon, après un match aller à REIMS qui a failli basculer pour le club haut-marnais.

En CEV Cup et Challenge Cup, les parcours respectifs jusqu'en quarts de finale de ST RAPHAEL et POITIERS sont à relever.

3- Le rayonnement international

Cette année, notre Fédération a conclu un nouvel accord de coopération avec la Tunisie, qui vient compléter ceux avec le Maroc et l'Algérie, je remercie notre CTS Ali ABOUB pour son investissement sur ce dossier.

Nous avons signé des conventions avec 2 villes japonaises pour implanter nos bases arrière lors des Jeux Olympiques de 2020. La ville d'Okinawa accueillera notre Equipe de France masculine et celles d'Hokuto nos équipes de Beach Volley. C'est une très belle opportunité qui nous est offerte par ces deux villes avec ce partenariat très intéressant, nos équipes de France sont intégralement à la charge des villes nippones. Merci au DTN adjoint Bertrand LEYS de conduire ce partenariat.

Nous sommes toujours dans la dynamique de lier des accords bilatéraux avec des pays forts en Volley-ball et en Beach Volley.

4- La visibilité du Volley

Beaucoup se plaignent du manque de visibilité du Volley à la télévision, pourtant, une étude de l'institut Fast Sports portant sur l'année 2018 a classé la Volley à la 9^{ème} place avec 108h16 de diffusions en accès gratuit devant le Basketball classé 18^{ème}, le Badminton 19^{ème} et le Handball classé 22^{ème}.

Nous devons faire beaucoup plus et il convient de développer la diffusion en streaming et notamment sur les plateformes OTT, c'est l'avenir, c'est l'initiative prise par la Ligue Nationale de Volley en lançant sa chaîne LNVTV.FR.

Le 28 mai prochain, le CNOSF et Sport 365 lancent la nouvelle chaîne TV « Sport en France » qui sera disponible gratuitement sur les Box TV. Notre Fédération est engagée dans ce projet et dès cet été nous pourrions suivre du Volley et au Beach sur ce nouveau canal visible par 40 millions de Français. Nous devons dans l'avenir nous mettre en ordre de marche afin de proposer du contenu pour cette chaîne dirigée par le mouvement sportif et pouvoir investir des financements pour produire du contenu dans le cadre des 25% à prendre en charge.

En VNL, alors que la FIVB a repris en 2018 la gestion de la production TV et la commercialisation des droits, nous regrettons que seule la poule disputée à Aix en Provence ait été diffusée par une chaîne française, après le forçage des équipes fédérales, alors même que nous étions champions en titre de l'édition précédente et que la phase finale allait se dérouler à Lille avec la certitude de notre participation. La VNL 2019 débute dans 2 semaines et nous ne savons toujours pas si notre territoire aura un diffuseur !

Malgré notre élimination aux portes du TOP 6, les audiences lors du Championnat du Monde de Septembre 2018 étaient prometteuses selon les dirigeants de la chaîne *L'EQUIPE*.

Les 2 EuroVolley 2019 seront à suivre sur cette chaîne sportive accessible à tous, et pour la 1^{ère} fois, l'Equipe de France féminine sera diffusée en direct en clair.

5- Les finances de notre Fédération

L'année 2018 dégage un très mauvais résultat avec un déficit de -815 000 €. Ce résultat ne met pas notre Fédération en danger car ses fonds propres permettent d'absorber cette perte et de conserver une situation nette positive.

Il ne faut pas toutefois reproduire ce mauvais résultat et pour cela nous avons pris plusieurs mesures visant à réduire nos dépenses. Cela nous a amené en Conseil d'Administration à voter un budget prévisionnel révisé à l'équilibre, alors que nous avions prévu -500 K€ lors de la dernière AG.

Pour réaliser cet équilibre et proposer un budget prévisionnel 2020 excédentaire, nous avons eu recours à des économies sans toutefois dégrader nos programmes sportifs qui demeurent intacts et complets et sans avoir recours à l'augmentation du prix de la licence et des engagements et affiliations.

Les éléments significatifs de ce résultat très déficitaire sont les suivants :

- La prise en charge majoritaire des coûts de production TV des 5 clubs français (3 féminins et 2 masculins) engagés en Champions League 2018/2019, pour un montant total de 132 K€. Le budget prévisionnel prévoyait seulement 60K€.
- Les coûts des organisations tels que la Volleyball Nations League à Rouen et à Aix en Provence, la Golden European League à Nancy, le Tournoi de qualification au championnat d'Europe Féminin à Belfort et les finales de Coupes de France à Paris, qui ont coûté 510 K€ alors que le budget était de 120K€.
- La participation à la VNL et à la Golden European League qui ont occasionné pour la FFVolley le paiement de 197 K€ de redevances qui, n'existaient pas en 2017.

Sur ces deux postes, des mesures ont déjà été prises : en 2019, la France accueillera un seul tournoi de VNL et non pas deux comme en 2018, ce qui nous exonèrera de 85K€ de redevance et un tournoi en moins à organiser.

- Le coût de l'arbitrage en ce qui concerne les frais de déplacement des arbitres ont coûtés 736 K€ alors qu'il était budgétisé 560 K€.

Ce mauvais compte de résultat nous a contraint à réviser le budget prévisionnel 2019 afin de le présenter avec un résultat équilibré alors que lors de la dernière AG nous avons voté un montant de -500 K€ qui incluait l'investissement de la FFVolley pour organiser l'Eurovolley 2019.

La nouvelle version inclue toujours les 400 K€ dédiés à l'Eurovolley 2019 mais avec un résultat final équilibré comportant 230 K€ d'avenants qui ne seront engagés qu'en cas de performances de nos différentes équipes de France.

Durant cette année 2018, la FFVolley a subi un contrôle de la part de l'URSSAF sur les années 2015-2016 et 2017. A l'issue des 5 jours de contrôle, l'administration n'a formulé aucune observation et la FFVolley n'a pas le moindre euro de redressement.

Cette même année, nous avons été audités par le cabinet DELOITTE mandaté par le Ministère des Sport pour contrôler l'utilisation des crédits publics qui nous sont accordés dans le cadre de la convention d'objectifs.

Je tiens à remercier le groupe HERBALIFE France qui a renouvelé son partenariat débuté en 2017 et devient partenaire officiel de la FFVolley avec un investissement doublé. Et je souhaite la bienvenue à ALLSIX-DECATHLON, nouveau partenaire et fournisseur officiel de ballons dont les dotations aux clubs ont commencé depuis Mars dernier.

Je remercie vivement également la MAIF et la MDS, nos deux assureurs pour les prestations mises en œuvre au cours de cette 1^{ère} année de contrat au bénéfice des clubs et des licenciés. Notre partenaire MAIF, visible sur le maillot des Bleues est également récompensé par leur qualification à l'EuroVolley 2019 en Turquie qui commence le 23 Août prochain.

6- La nouvelle gouvernance du sport

2019 est l'année de mise en œuvre finale de la nouvelle gouvernance du sport dont les travaux ont débuté en 2017 avec des modifications conséquentes.

La principale évolution restera la création de l'Agence Nationale du Sport (GIP) avec ses deux missions principales qui sont le haut-niveau via « performance 2024 » et le développement.

Le grand chantier de cette année est la gestion par la fédération des crédits de l'ex CNDS qui sera mis œuvre au travers du plan fédéral. L'objectif principal est l'augmentation du nombre de licenciés pour atteindre le chiffre fixé par le Président de la République de 3 millions de licenciés supplémentaires en France.

Nous avons créé une commission dédiée et un processus et avons voulu que tous les échelons de notre Fédération participent à ce grand projet. Aussi, tous les Présidents de Ligues et de Comités Départementaux seront impliqués dans le choix des financements des projets de leurs clubs. Cela permettra à la commission d'avoir la vision complète et au plus près des associations pour faire de cet outil un accélérateur de développement de nos disciplines.

La somme à répartir cette année est de 1 193 K€ qui, cumulée avec l'enveloppe dédiée à l'emploi (que la Fédération n'instruit et ne traite pas), représente 2 117 K€ pour nos trois disciplines.

C'est un chiffre important et nous devons tous faire en sorte au travers des critères choisis que l'impact sur le nombre de licenciés soit important.

La deuxième grande réforme concerne le statut des CTS que la Ministre des Sports souhaite détacher auprès des Fédérations afin qu'ils en deviennent des salariés avec un accompagnement financier de l'Etat sur 5 années.

Je suis aujourd'hui fermement opposé à cette réforme en l'état, car elle n'est à mon sens pas réaliste. Pour se mettre dans cette configuration, il faudrait que notre Fédération développe en 5 ans entre 2,5 et 3 millions d'Euros de recettes supplémentaires pour rester dans la situation équivalente à celle d'aujourd'hui et donc assumer les salaires et charges de nos 39 cadres d'Etat.

J'espère que le Gouvernement changera d'avis et acceptera de mettre en place un moratoire jusqu'en 2024 comme demandé par la quasi-totalité des Fédérations.

L'essentiel aujourd'hui est de rassurer nos cadres afin qu'ils ne soient pas perturbés dans l'exécution de leur mission, afin de ne pas affecter les athlètes et ce à un an des Jeux Olympiques de Tokyo.

Je resterais très vigilant sur ce dossier car nous devons aussi penser que derrière ces chiffres, il y a surtout des hommes et des femmes de qualité avec qui nous souhaitons continuer de travailler sereinement.

7- L'évolution du nombre de licenciés de notre Association

La saison 2017-2018 a marqué un palier dans la progression du nombre de nos licenciés mais permet quand même de comptabiliser 308 licenciés supplémentaires.

Je me permets de rappeler quelques chiffres car ils constituent des indicateurs fiables. Ces chiffres ne prennent pas en compte les titres de participations que sont les licences événementielles qui sont au nombre de 30 724 en 2017-2018.

- 96 167 licenciés en 2014-2015
- 99 773 licenciés en 2015-2016, soit + 3,76%
- 105 395 licenciés en 2016-2017 soit + 5,63%
- 105 703 Licenciés en 2017-2018 soit +0,29%

Ces chiffres montrent quand même une progression cumulative de + 9,91% sur trois saisons soit 9 536 licenciés supplémentaires.

Un élément important à prendre en considération est la progression de la fidélisation :

- 60 245 renouvellements de licences en 2015-2016
- 62 129 renouvellements en 2016-2017 soit +3%
- 65 056 renouvellements en 2017-2018 soit +4,7%

Une progression de 4 811 renouvellements représentant +8% sur 3 saisons démontre une fidélisation de nos licenciés ce qui contribue à confirmer la progression du nombre total.

Les chiffres de nos licenciés sont confirmés par ceux du nombre de clubs qui sont aussi en croissance.

- 1 405 clubs affiliés en 2014-2015
- 1 407 clubs en 2015-2016
- 1 408 clubs en 2016-2017
- 1 454 clubs en 2017-2018

Au niveau des organisations fédérales, je tiens à souligner le nombre croissant de clubs à faire acte de candidatures, avec des dossiers de grande qualité en vue de l'accueil des Coupes de France jeune.

Je tiens également à remercier :

- le club de Vitrolles, ses dirigeants et dirigeantes pour l'organisation des Volleyades 2019 dont le succès a été unanimement reconnu,
- le club de Vitré qui reconduit la prise en charge des Mini-Volleyades,
- Tous les organisateurs des Coupes de France de Beach Volley, de tournois du France Beach Volley Séries et des Maxi-Volleyades 2019
- la Ligue PACA qui accueille la phase finale des Compet Lib durant le weekend end de la VNL à CANNES.

Pour conclure, cette première partie du rapport moral je souhaite remercier l'ensemble des personnes travaillant régulièrement pour la FFVolley et la réussite de ses projets,

Les 164 bénévoles qui composent les différents conseils et commissions de la FFVolley et permettent à notre Fédération de fonctionner.

Les cadres techniques de la Direction Technique Nationale.

Les salariés de la FFVolley.

Les arbitres officiels de nos disciplines.

L'ensemble des élus et salariés de la Ligue Nationale de Volley qui, derrière leur Président Alain GRIGUER, travaillent à la réussite de nos projets et dans l'accompagnement de la performance de nos Equipes de France.

Je remercie nos partenaires privés et institutionnels, qui aujourd'hui apportent une partie des financements nécessaires à la mise en œuvre de nos projets.

Et, comme à mon habitude, les derniers remerciements iront aux milliers de dirigeants bénévoles de nos clubs et des diverses structures fédérales, véritables passionnés sans qui, notre Fédération ne pourrait tout simplement pas exister. Ils sont la véritable colonne vertébrale de notre sport, nous devons à tous leur témoigner toute la considération et le respect qu'ils méritent.

Ayant terminé de dresser le point de situation sur cette dernière saison, je souhaite, mettre en évidence quelques enjeux majeurs à venir.

- Grâce à un agrément modifié nous disposons de plus de volontaires au service civique et nous devons poursuivre leur déploiement sur les territoires afin de remplir des missions d'intérêt général auprès de nos clubs ou instances.
- Continuer à investir dans nos territoire d'Outre-Mer pour la mise en place de projets afin d'en assurer le développement.
- Poursuivre le développement de la Coupe de France Compet'lib, en donnant toute son importance à cette manifestation et au public des compétiteurs loisirs.
- Mettre en place une compétition sur une base festive et événementielle à destination des publics vétérans.
- Poursuivre l'ambitieux programme de l'Année du Volley, qui a déjà remporté un très grand succès sur cette première saison avec plus de 100 projets déposés pour faire pratiquer du Volley à plus de 30 000 personnes.

la signature de la convention nationale avec l'USEP en Septembre prochain va y contribuer également

- Poursuivre le déploiement de la plateforme numérique « My Coach by FFVolley ». Après une première année, plus de 2 000 entraîneurs et éducateurs ont été dotés gratuitement. Les utilisateurs ont la possibilité d'avoir accès aux contenus de notre pôle ressources et peuvent ainsi se former et partager leur expérience. A ce jour, plus de 6 téraoctets de données sont disponibles sur la plateforme. Le succès de cet outil est grand et pour preuve, nous sommes en phase de commercialisation auprès d'autres fédérations et des accords devraient être conclus prochainement.
- Dans les semaines qui viennent, je vais proposer une modification des orientations de notre institut de formation pour en faire un vrai outil d'amélioration des compétences des formateurs du Volley. Notre objectif est de travailler afin de proposer des solutions dans le cadre de l'apprentissage et de l'emploi afin d'en faire un véritable outil au service de nos clubs.

- Et enfin l'échéance principale de l'année 2019 qu'est l'organisation de la phase finale de l'EuroVolley, 40 ans tout juste après notre dernière organisation et 3 candidatures non retenues. L'Europe va avoir les yeux braqués sur nous, nous serons à la hauteur. J'en appelle ici à la mobilisation du monde du Volley pour que cette organisation tant attendue en France soit un succès et une réussite sur les plans environnemental, populaire, médiatique, sportif et financier. Toute la France doit vibrer autour de l'EuroVolley et notre sport doit démontrer toute son adhésion à son équipe Nationale et à son évènement.

A ce jour, 12 000 billets ont déjà été vendus, je compte sur votre mobilisation pour dépasser le niveau historique des championnats du monde de 1986 afin que nous puissions tous être fier de notre réussite qui ne sera pas seulement celle de la Fédération mais bien la nôtre parce que la victoire est collective.

Oui, Mesdames, Messieurs, les échéances sont nombreuses et il nous revient collectivement, comme une équipe, de les réussir.

La famille du Volley doit poursuivre sa mobilisation afin de relever ces challenges qui s'offrent à nous et offrir à notre sport la place qu'il mérite.

Merci pour votre confiance, merci pour votre engagement pour nos volleys.

Éric TANGUY

Président FF Volley